



## Accompagner les patients sous anticancéreux

### par voie orale à l'officine

<b>Objectif général de la formation</b>	<p>Actualiser ses connaissances sur le parcours de soin du patient cancéreux</p> <p>Renforcer ses compétences sur les traitements anticancéreux par voie orale disponibles à l'officine</p> <p>Connaître le déroulé des entretiens patients selon les référentiels SFPC</p> <p>Acquérir les compétences organisationnelles, méthodologiques, relationnelles, et pédagogiques pour permettre la conduite des entretiens</p>
<b>Compétences à atteindre</b>	<p>Connaître le parcours de soin du patient souffrant d'un cancer</p> <p>Connaître les bases pharmacologiques et cliniques guidant la prescription des anticancéreux oraux</p> <p>Connaître les principes des différentes thérapies (ciblée, cytotoxique) ainsi que leurs principaux effets indésirables</p> <p>Savoir utiliser les sources documentaires disponibles pour conseiller au mieux le patient sur son traitement</p> <p>Proposer, préparer et mener un entretien pharmaceutique chez un patient sous anticancéreux par voie orale</p> <p>Renforcer l'autonomie du patient dans la gestion de son traitement</p> <p>Améliorer l'adhésion et l'observance du patient</p> <p>Améliorer la qualité de vie du patient (gestion des effets indésirables, habitudes de vie...)</p> <p>Prévenir et gérer les interactions médicamenteuses</p> <p>Savoir échanger et se coordonner avec les autres professionnels de santé</p>

<b>Public visé</b>	Pharmaciens et Préparateurs en pharmacies
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Programme</b>	<p>8h30 – 8h45 : Evaluation initiale</p> <p>8h45 – 10h30 : Intervention du Dr ORILLARD</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Description du parcours de soin en oncologie</li> <li>- Typologie des cancers et prescription des thérapies ciblée</li> <li>- Coordination des soins ville hôpital</li> </ul> <p>10h30 – 12h30 : Intervention du Dr CLAIRET Anne-Laure</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apport de bases pharmacologiques sur les principaux anticancéreux oraux (cytotoxiques, thérapie ciblée...)</li> <li>- Conseils à apporter aux patients</li> <li>- Description des ressources documentaires disponibles</li> <li>- Description des interactions médicamenteuses (plantes et alimentation comprises)</li> </ul> <p>Bilan mi-journée, Tour de table</p> <p>13h30 – 14h30 : Dr CLAIRET/Dr DEBOST</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer, programmer et mener un entretien pharmaceutique</li> </ul> <p>14h30 – 16h15 : Dr CLAIRET/Dr DEBOST</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en situations : jeux de rôle autour de cas de patients sous traitement cytotoxique, thérapie ciblée, hormonothérapie. Les participants devront avec une ordonnance amenée par un patient proposer l'entretien et mener cet entretien.</li> </ul> <p>16h15 – 16h30 : Clôture de la journée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Evaluation des connaissances finales</li> <li>○ Questionnaire satisfaction</li> </ul>
<b>Méthode pédagogique</b>	Alternance d'apports théoriques et d'échanges autour de situations cliniques issues de la pratique et en lien avec les pathologies traitées (cas concrets, jeu de rôles, power point interactif).
<b>Moyens pédagogiques</b>	Salle équipée pour la formation, présentations PowerPoint, vidéoprojecteur, supports de cours, étude de cas pratiques, questionnaires

<b>Modalités d'évaluation</b>	Evaluation initiale : QCM Evaluation des connaissances en fin de formation Questionnaire de satisfaction
<b>Modalités de suivi</b>	Certificat de la formation remise au participant
<b>Nombre maximum de stagiaires</b>	20
<b>Durée</b>	7 heures
<b>Intervenants</b>	Dr ORILLARD Emeline, oncologue (CHU de Besançon)  Dr CLAIRET Anne-Laure, MCU-PH, pharmacienne hospitalière (CHU Besançon)  Dr DEBOST Carole, pharmacienne officinale
<b>Coût de la formation</b>	300 euros HT  Financements possibles : OPCO-EP, FIF-PL
<b>Dates et lieu</b>	Espace Crusoé – Immeuble le Boréal – 16 rue Madeleine Brès – 25000 Besançon
<b>Modalités et délais d'accès</b>	Présentiel  Fiche d'inscription à remplir  Les inscriptions sont enregistrées au fur et à mesure de leur réception et ne deviennent définitives qu'après accord pour le financement.  Dans le cas où le nombre de participants est insuffisant sur le plan pédagogique, l'IES se réserve le droit d'annuler une session.  La présence des stagiaires dans les locaux du centre de formation implique l'acceptation du règlement intérieur.  Attestation de formation délivrée au participant après la formation sous réserve de valider a minima 8 item sur 10 lors du QCM de fin de session.